



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

CONSEIL COMMUNAL

Le 29 septembre 2020

**Préavis N° 05/2020** concernant la gestion et les comptes 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 septembre présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 05/2020,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité moins 4 avis contraires et 5 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Approuver les comptes et le bilan 2019 de la Communauté inter communale d'équipements du Haut-Légman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 29 septembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jean-Luc Bürgy



La secrétaire

Ariane Wunderli